

ENTRAVER LES MANIFESTATIONS EST UN DÉLIT

ProJeuneS dénonce la répression
policière contre la jeunesse



Ce vendredi 9 octobre, des dizaines de milliers de personnes, dont des milliers de jeunes, sont descendues dans les rues de Belgique pour défendre leur avenir, lors d'une manifestation nationale contre la rigueur budgétaire. Une mobilisation légitime, à laquelle les forces de l'ordre ont répondu par un déploiement policier particulièrement inquiétant, à Liège et à Bruxelles. **ProJeuneS condamne fermement les violences rapportées à l'encontre des manifestant·es, parmi lesquel·les figuraient de nombreuses personnes mineures.**

Les témoignages qui nous sont parvenus font état de charges policières, de l'utilisation de gaz lacrymogènes, de contrôles discriminatoires et d'arrestations à caractère raciste. À cela s'ajoutent la confiscation de serum physiologique, de lunettes de piscine et d'autres équipements destinés à se protéger des gaz lacrymogènes ou à en atténuer les effets. Des pancartes ont également été confisquées. Ces pratiques soulèvent de graves questions quant à leur légalité. On peut bien sûr se demander comment justifier que des jeunes venu·es exercer un droit démocratique soient privé·es de moyens élémentaires de protection. Plus largement, **pourquoi ces jeunes ont-ils besoin de se protéger alors même qu'ils agissent en citoyen·nes de notre démocratie ?**

Nous dénonçons également l'absence de numéro d'identification visible sur la majorité des uniformes policiers. L'identification des agent·es constitue une garantie essentielle pour permettre aux citoyen·nes de faire valoir leurs droits et pour assurer la transparence des interventions. Sans identification ni contrôle effectif, comment lutter contre l'impunité ? Comment faire remonter une insulte sexiste ou raciste, comment savoir que les coups que l'on essuie pourront être sanctionnés ? **Nous sommes d'avis que nombreux·ses seraient les agent·es à davantage contrôler leurs actes s'ils se savaient identifiables.**

Plus inquiétant encore, des jeunes rapportent que des policier·ères ont affirmé que les rassemblements de plus de trois personnes étaient interdits à Bruxelles. Une telle affirmation, en l'absence de mesure applicable, participe à l'intimidation des manifestant·es. Par ailleurs, l'interdiction de rassemblements à Liège nous interpelle : la liberté de réunion et de manifestation constitue un pilier de notre démocratie. Rappelons que la première fois qu'une règle a imposé aux Belges d'être maximum trois, c'était dans le cadre du Covid. **Chez ProJeuneS, nous n'estimons pas qu'en 2026, cette restriction soit fondée, nécessaire et proportionnée, comme l'exige la loi.**

La première violence faite à la jeunesse est institutionnelle. Elle se manifeste dans les politiques qui fragilisent l'enseignement, réduisent les moyens des services publics, précarisent les jeunes et affaiblissent les structures qui les accompagnent. Face à un gouvernement qui multiplie les mesures d'austérité et remet en question leurs perspectives d'avenir, les jeunes doivent pouvoir exprimer leur colère, s'organiser et occuper l'espace public. Répondre à leurs revendications par la force constitue un signal politique désastreux.

En tant que fédération d'organisations de jeunesse, ProJeuneS rappelle que la participation citoyenne et l'expression collective sont au cœur de l'émancipation des jeunes. Au-delà du danger, des traumatismes et des blessures, il est particulièrement grave que des mineur·es, qui devraient être encouragé·es à prendre part à la vie démocratique, soient confronté·es à de telles pratiques répressives.

Nous demandons que les faits signalés soient examinés de manière indépendante, que les responsabilités soient établies et que des garanties concrètes soient prises pour protéger les manifestant·es contre les violences et les discriminations policières.

Nous ne pourrons pas continuer à désigner longtemps notre gouvernement par l'adjectif démocratique s'il continue à museler sa population, particulièrement sa jeunesse. **ProJeuneS réaffirme sa solidarité avec les jeunes mobilisé·es et continuera à défendre leur droit de manifester, de contester et de construire collectivement leur avenir.**